

La pêche aux Antilles Françaises

Un chef de Laboratoire du Service de Biologie a été chargé par le Comité Directeur du F.I.D.O.M., de novembre 1950 à mai 1951, d'une mission d'étude des possibilités de la pêche dans les eaux des Antilles françaises.

Le but de cette mission était double :

— d'une part déterminer si la faune et les données géographiques des îles étaient suffisantes pour permettre le développement de l'industrie de la pêche et par conséquent le ravitaillement de plus d'un demi million d'individus ;

— d'autre part essayer d'orienter une partie de la main d'oeuvre antillaise, pléthorique, vers une industrie nouvelle et de conduire les pêcheurs artisans existant actuellement à une modernisation progressive de leurs conditions de vie et de travail grâce à une éducation technique.

Les recherches et les études effectuées en mars et avril 1951 ont bénéficié du concours du navire océanographique « Président Théodore Tissier » ; la présence du bateau a permis une prospection du large des îles, des sondages au sondeur à ultra-sons avec enregistrement et de nombreux dragages géologiques. Des prises d'eau et de température ont été également faites et un certain nombre de captures de poissons pélagiques intéressants opérées. C'est ainsi que des spécimens de *Parathunnus obesus*, de *Katsuwonus pelamis* et d'*Euthynnus alletteratus* sexuellement mûrs ont été pêchés en avril 1951. L'étude des contenus stomacaux de ces animaux a révélé la présence de stades juvéniles de Thonine ; des stades larvaires de Thunnidae ont été trouvés dans le plancton et en mai 1951 de jeunes thonines étaient capturées dans une senne tirée à terre dans le nord de la Martinique.

Depuis, les travaux effectués par les bateaux de recherche américains dans la Mer des Antilles, en 1951 et 1952, ont confirmé la découverte de stades juvéniles de Thunnidae et de Katsuwonidae ; la densité des bancs de thons dans les eaux des Antilles françaises semble analogue à celle des bancs que les chercheurs américains ont observés dans le Golfe du Mexique, sur la côte nord et la côte sud de la grande île de Cuba et sur les côtes du Honduras. Il n'est pas douteux que la Mer Caraïbe représente une aire de concentration importante pour les poissons Scombroïdes, qu'ils s'y reproduisent et que la pêche prenne bientôt un développement important.

Les conclusions dégagées des travaux de la mission ont été les suivantes :

1° — La faune pélagique des eaux antillaises est susceptible d'une exploitation industrielle à condition de pratiquer la pêche hauturière. Le plateau continental qui entoure

La Martinique et La Guadeloupe est trop étroit et encombré de récifs coralliens pour permettre le chalutage.

La pêche à l'appât vivant des thons et des bonites, qui a fait ses preuves à Cuba depuis 1940, peut être introduite ; la permanence des bancs pendant la plus grande partie de l'année permet d'espérer une production régulière.

L'utilisation des filets tournants et coulissants, tels que bolinches, purse-seine, etc., doit donner des résultats pour la pêche des petits Carangidae, — des Clupeidae, — et des Engraulidae qui abondent à certaines époques de l'année. Les balaous et les orphies peuvent également être capturés grâce à ces filets encore complètement inconnus des Antillais français.

Les résultats probants obtenus par le bateau de recherche de l'île britannique de La Barbade dans la pêche des poissons volants sont également un encouragement.

Enfin les essais britanniques de pêche au chalut dans le Golfe de Paria et sur le plateau continental du Vénézuéla peu éloigné de notre archipel sont suivis avec intérêt.

2° — Une telle exploitation, pour être rentable suppose des techniques modernes et un matériel particulier ; un type de bateau mixte susceptible de pratiquer la pêche à l'appât vivant et la pêche aux grands filets tournants a été étudié à cet effet.

3° — Les équipages locaux doivent être absolument encadrés et formés aux techniques modernes par des spécialistes métropolitains ayant une connaissance approfondie de ces méthodes.

Le problème posé par l'existence de près de 6000 pêcheurs artisans a été également étudié. La formation technique des équipages est actuellement à l'étude ; un petit bateau (17 m — 120 CV) a été proposé. Ce bateau servirait d'école aux pêcheurs antillais voulant se former à la technique des filets tournants et à la pêche à l'appât vivant telle qu'elle est pratiquée actuellement dans les eaux de Cuba.

Le thonier tropical actuellement en construction dans un chantier de Gujan-Mestras sera suivi dans ses campagnes par un chef de laboratoire du Service de Biologie de l'Office des Pêches Maritimes. Cette mission prévue sur les fonds du F.I.D.O.M. est de la plus haute importance pour l'avenir de la pêche française des thons ; il se peut qu'un jour l'aire des Petites Antilles représente pour la France ce que l'archipel des Iles Galapagos représente pour les thoniers californiens.